

COMPTES RENDUS DE SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 novembre 2019

Tous les conseillers municipaux étaient présents, à l'exception de M Martell (pouvoir donné à M Graciaa), M. Capdeboscq (pouvoir donné à M Berchon) et M Breuillé

Secrétaire de séance : M Graciaa

Lecture du compte-rendu de la séance du 28 août 2019 : pas de remarque, approuvé à l'unanimité

1. Contrat de location gérance du camp de tourisme

Le Conseil approuve la signature d'un avenant au contrat de location-gérance relatif au renouvellement de la location du camp de tourisme qui est portée à cinq années pour offrir des perspectives aux exploitants. Au-delà de ces cinq années, le renouvellement se fera sur une base annuelle, par tacite reconduction et avec un préavis éventuel de résiliation porté à six mois.

2. Délibération budgétaire modificative

Une délibération budgétaire modificative est votée pour l'ajustement de crédits nécessaires pour l'intégration des travaux en cours au compte définitif d'immobilisation ainsi que pour les écritures d'amortissement.

Adopté à l'unanimité

3. Renouvellement ligne de trésorerie

Comme à l'accoutumé nous renouvelerons la ligne de trésorerie accordée par la Caisse d'Epargne de 70.000 € au taux de 1,00 % qui facilite grandement la gestion budgétaire de notre commune.

4. Indemnité de Conseil du Trésorier

Le Trésorier vient de changer. Pour ses conseils à la commune, il percevait une rémunération forfaitaire. Cette disposition est renouvelée en faveur de son successeur.

5. Réseau territorial des finances publiques

Le Maire a rappelé aux élus le projet de restructuration du réseau départemental présenté par la Direction des Finances Publiques des Pyrénées Atlantiques et concernant notamment la Trésorerie de Nay.

Les élus votent à l'unanimité une motion demandant le maintien d'un service fiscal de qualité et de proximité pour les concitoyens et les entreprises de la Communauté du Pays de Nay.

6. Motion avenir du service public de l'ONF

Cet éloignement se ressent également au niveau de l'Office National des Forêts dont bien des missions seront à l'avenir dévolues au privé. Les nombreuses suppressions d'emplois mettent déjà

en cause le maillage Territorial actuel. Une vigilance est de mise car notre territoire est fortement concerné par ces nouvelles dispositions.